

**ACCORD DES COAUTEURS D'UN ARTICLE  
 INCLUS DANS UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE OU UNE THÈSE DE DOCTORAT**

Lorsqu'un étudiant n'est pas le seul auteur d'un article qu'il veut inclure dans son mémoire ou dans sa thèse, il doit obtenir l'accord de tous les coauteurs. De plus, le nom de tous les coauteurs doit apparaître dans le manuscrit pour chacun des articles. L'étudiant doit s'assurer qu'il détient les autorisations requises.

Pour toute information complémentaire, consultez le Guide de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses disponible sous l'option **Publications** de la section **Cheminement et encadrement** du site [www.fesp.umontreal.ca](http://www.fesp.umontreal.ca).

**1. Identification**

Nom	Prénom	Matricule
Grade	Programme	

**2. Description de l'article**

Auteurs

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Titre

\_\_\_\_\_

État actuel de l'article       publié       soumis pour publication       en préparation

Revue / journal \*

\_\_\_\_\_

*\* Si l'article est en phase finale de préparation ou a été soumis pour publication, veuillez fournir tous les détails disponibles.*

**3. Déclaration de tous les coauteurs autres que l'étudiant**

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, j'autorise : \_\_\_\_\_  
 à inclure cet article dans  son mémoire de maîtrise     sa thèse de doctorat  
 qui a pour titre  
 \_\_\_\_\_

Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date